

MAIRIE LE VAL

SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES

Note d'information aux familles

Périscolaire : Garderie, Cantine, NAPS, Centre de Loisirs du mercredi

Dans le cadre du PEDT (Projet Educatif De Territoire) pour les années 2015 à 2018, le conseil municipal a décidé de fixer les différents tarifs des prestations communales en fonction du quotient familial des familles.

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 08 mars 2016, a délibéré et voté, à l'UNANIMITE des membres présents, les tarifs qui seront applicables à partir du 1er septembre 2016. Les quotients familiaux ont été relevés pour l'année scolaire 2016/2017.

Q.F < 400€ = tarif 1 Q.F compris entre 400 et 750 € = tarif 2 Q.F > 750 € = tarif 3

Elèves de l'Ecole Élémentaire et de Maternelle

GARDERIE MUNICIPALE

Horaires

Matin : de 7h15 à 8h45 Mercredi : garderie gratuite de 11h45 à 12h15
Soir : de 16h30 à 18h30 (enfants dont les 2 parents travaillent et qui ne vont pas au Centre de Loisirs)

TARIFS du matin et du soir, **goûter compris**

Enfants valois	Tarif 1 : 1,00€/h	Tarif 2 : 1,25€/h	Tarif 3 : 1,50€/h
Hors commune	Tarif 1 : 1,25€/h	Tarif 2 : 1,50€/h	Tarif 3 : 1,75€/h

Nouveauté : le goûter est fourni gratuitement par la mairie et préparé par le service de restauration scolaire.

Tarifs inchangés. Toute heure commencée est dûe.

L'après midi sortie avant Naps : 15h30 tous les jours

L'après midi sortie après Naps : 16h30 >>> lundi, mardi et jeudi

Vendredi : garderie payante (avec activités) de 15h30 à 16h30 (réservée aux élèves dont les 2 parents travaillent)

CANTINE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi >>>>> Mercredi : Cantine pour les enfants qui vont au Centre de Loisirs
Tarif 1 : 2,50€ Tarif 2 : 2,70€ Tarif 3 : 2,90€ Hors commune : 3,20€

Nouveauté : Des activités encadrées sont proposées aux enfants avant ou après le repas.

NAPS

Lundi, mardi et jeudi de 15h30 à 16h30

TARIFS (inchangés)

Trimestre	Tarif 1 : 5€	Tarif 2 : 6€	Tarif 3 : 7 €	Hors commune : 8€
Année scolaire	Tarif 1 : 15€	Tarif 2 : 18€	Tarif 3 : 21€	Hors commune : 24€

RAPPEL : Les Naps ne sont pas obligatoires.

CENTRE de LOISIRS du mercredi après midi de 11h45 à 18h30 (repas de 11h45 à 12h45)

Sont concernés les enfants dont les 2 parents travaillent.

TARIFS repas compris

Tarif 1 : 7,50€	Tarif 2 : 8,45€	Tarif 3 : 9,40€	Hors commune : 10,50€
-----------------	-----------------	-----------------	-----------------------

L'adjointe déléguée Affaires Scolaires, Enfance, Jeunesse,
Annette Pasquet